🕊️ Charte d’éthique du praticien en magnétisme

Par Ivan Pellegry

🌿 Mon engagement

En tant que praticien en magnétisme, je choisis d’adhérer à ces principes et de les respecter pleinement.
Mon objectif est d’accompagner chaque personne avec compétence, intégrité et bienveillance, dans un cadre sûr, respectueux et humain.
Cette charte reflète ma volonté d’offrir un accompagnement éthique et sincère, fondé sur la confiance et le respect mutuel.

💫 Intention, intégrité et responsabilité professionnelle

Je m’engage à mettre mes compétences, mon expérience et mon intention au service du bien-être, de l’équilibre et de la vitalité de chaque personne.
Je me forme régulièrement afin de rester informé et compétent dans ma pratique.
Je ne pose pas de diagnostic médical, ne fais aucune prescription et ne promets pas de guérison miraculeuse.
Les séances se déroulent toujours habillées et dans un cadre bienveillant.

💬 Communication et cadre professionnel

Je m’engage à communiquer avec clarté, transparence et honnêteté.
Avant toute séance, j’informe chaque personne de la nature de mes services, de mes tarifs et de mes modalités de fonctionnement.
J’obtiens toujours l’accord explicite du client — ou celui du représentant légal dans le cas d’un mineur.
Pour les enfants, les séances sont réalisées uniquement à la demande des parents et en leur présence.

Je veille à maintenir des limites professionnelles saines et respectueuses.
Je m’interdis tout comportement pouvant créer une dépendance ou un lien d’emprise, ainsi que toute relation d’ordre intime ou romantique avec mes clients.

🤝 Respect et dignité de la personne

Je respecte profondément la dignité et le chemin de chacun, quels que soient son âge, son origine, son genre, sa religion ou ses convictions.
Je reconnais le droit de chaque personne à ses propres valeurs, croyances et choix de vie.

J’encourage mes clients à développer leur autonomie, leur discernement et leur propre capacité d’évolution.

🔒 Confidentialité et confiance

Je m’engage à respecter strictement la confidentialité des échanges et à protéger toutes les informations personnelles partagées.
Aucune information relative à un client ne sera divulguée, sauf :

- si le client m’y autorise explicitement,
- si le partage est effectué de manière anonyme à des fins de supervision professionnelle,
- en cas de danger imminent pour la personne ou autrui,
- ou si la loi m’y oblige.

🌞 Responsabilité personnelle et bien-être du client

Je m’engage à exercer ma pratique dans un état de pleine présence et de sobriété.
Je ne pratique jamais sous l’influence de substances pouvant altérer mon jugement ou ma disponibilité.
Je mets fin à une relation d’accompagnement lorsque le client n’en tire plus de bénéfices, ou lorsque je ne suis plus en mesure d’assurer un accompagnement de qualité.
Si nécessaire, j’oriente le client vers un autre professionnel qualifié.

📜 Responsabilité légale et administrative

Je déclare mes revenus conformément aux obligations légales et fiscales en vigueur.
Je suis à jour de mes cotisations et obligations administratives liées à mon activité.
Je dispose d’une **assurance responsabilité civile professionnelle**, couvrant ma pratique dans le cadre de mes prestations de magnétisme.

🌺 En résumé

Je choisis chaque jour d’exercer le magnétisme avec **éthique, humilité et humanité**.
Mon rôle n’est pas de guérir, mais d’accompagner, d’éveiller et de soutenir les processus naturels de mieux-être et de transformation intérieure.